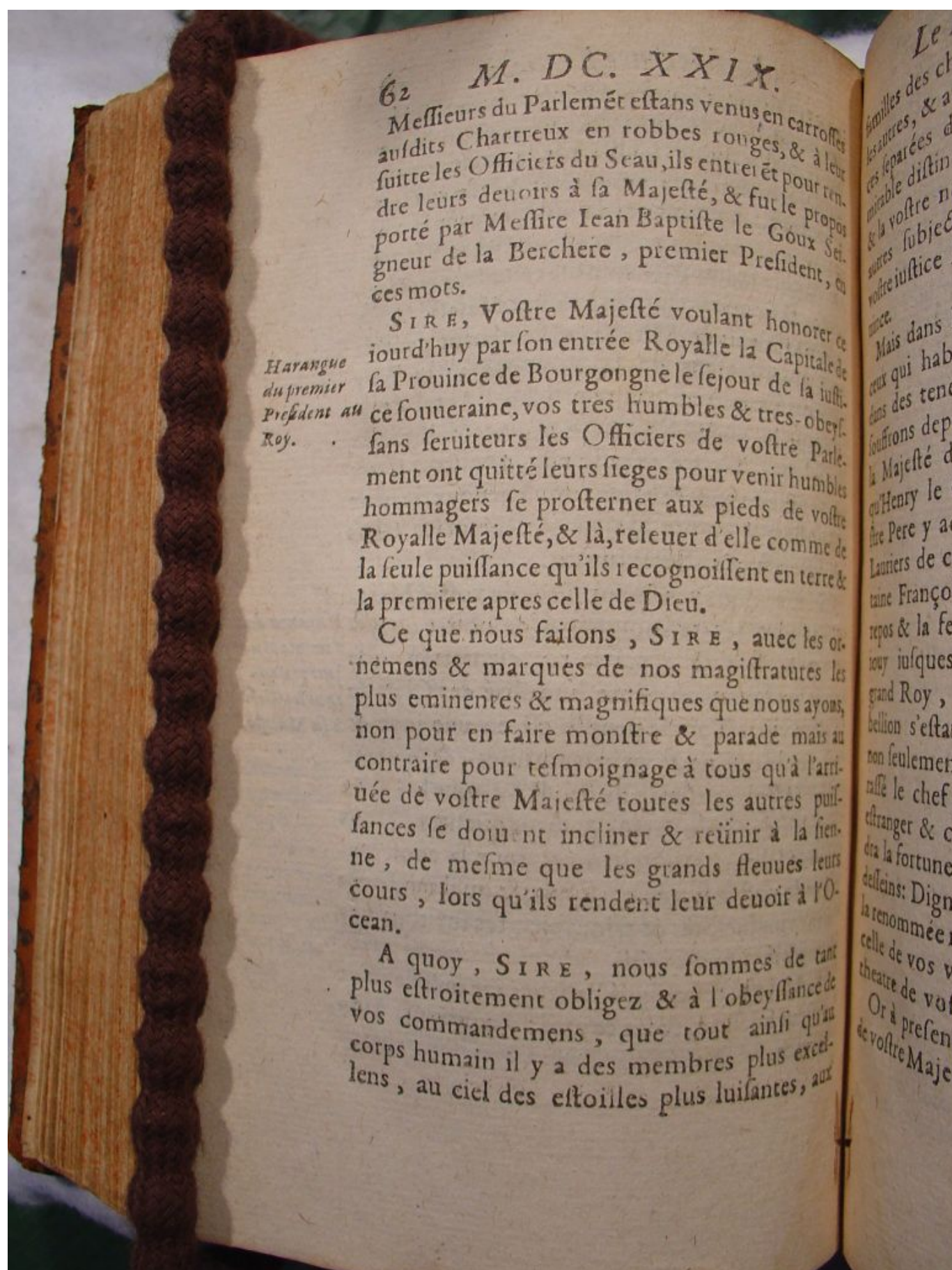


1629_062.jpg



*Harangue
du premier
Président au
Roy.*

62 M. DC. XXIX.

Messieurs du Parlemēt estans venus en carrosses
ausdits Chartreux en robes rouges, & à leur
suinte les Officiers du Seau, ils entreiēt pour ren-
dre leurs deuoirs à sa Majesté, & fut le propos
porté par Messire Iean Baptiste le Goux Sei-
gneur de la Berchere, premier President, en
ces mots.

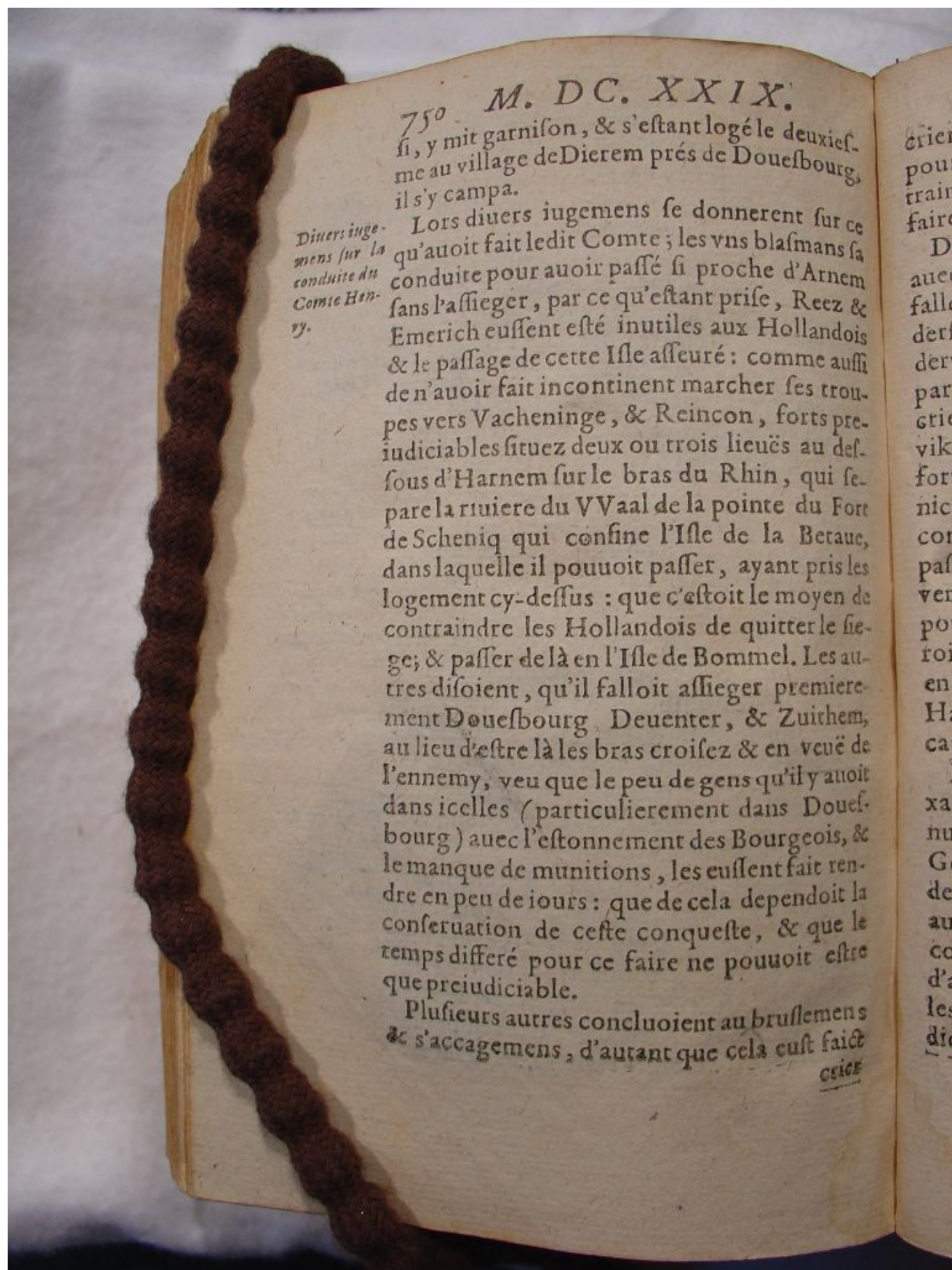
SIRE, Vostre Majesté voulant honorer ce
iourd'huy par son entrée Royale la Capitale de
sa Prouince de Bourgogne le sejour de la iusti-
ce souveraine, vos tres humbles & tres-obey-
sans seruiteurs les Officiers de vostre Parle-
ment ont quitté leurs sieges pour venir humbles
hommagers se prosterner aux pieds de vostre
Royale Majesté, & là, releuer d'elle comme de
la seule puissance qu'ils recognoissent en terre &
la premiere apres celle de Dieu.

Ce que nous faisons, SIRE, avec les or-
nemens & marques de nos magistratures les
plus eminentes & magnifiques que nous ayons,
non pour en faire monstre & parade mais au
contraire pour tesmoignage à tous qu'à l'arri-
uée de vostre Majesté toutes les autres puis-
sances se doiuent incliner & reünir à la sien-
ne, de mesme que les grands fleuves leurs
cours, lors qu'ils rendent leur deuoir à l'O-
cean.

A quoy, SIRE, nous sommes de tant
plus estroitement obligez & à l'obeyssance de
vos commandemens, que tout ainsi qu'au
corps humain il y a des membres plus excel-
lens, au ciel des estoilles plus luisantes, aux

Le
similles des ch
les-aures, & a
ces séparées d
miable distinc
& la vostre no
autres subje
vostre iustice l
Mais dans l
ceux qui habi
des tene
souffrons dep
la Majesté d
ou Henry le
tre Pere y ac
Lauriers de c
taine François
repos & la fe
roy iusques
grand Roy,
bellion s'estat
non seulemen
raffé le chef
estraner & c
dra la fortune
desseins: Dign
la renommée
celle de vos v
theatre de vos
Or à present
de vostre Majesté

1629_750.jpg



Divers iugemens sur la conduite du Comte Henry.

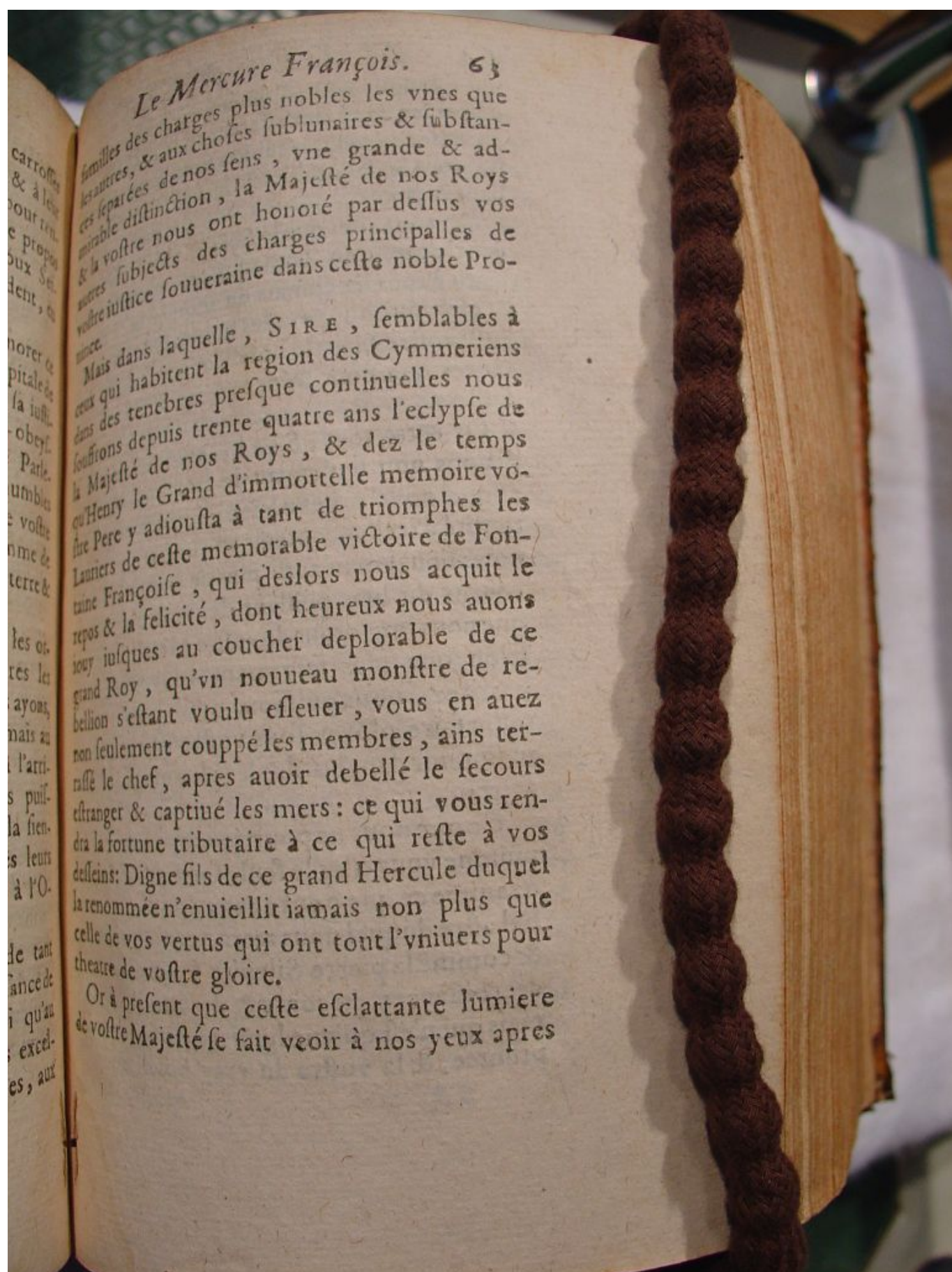
750 M. DC. XXIX.
si, y mit garnison, & s'estant logé le deuxiesme au village de Dierem près de Douesbourg, il s'y campa.

Lors diuers iugemens se donnerent sur ce qu'auoit fait ledit Comte; les vns blasmans sa conduite pour auoir passé si proche d'Arnem sans l'assieger, par ce qu'estant prise, Reez & Emerich eussent esté inutiles aux Hollandois & le passage de cette Isle asséuré: comme aussi de n'auoir fait incontinent marcher ses troupes vers Vacheninge, & Reincon, forts preiudiciables situez deux ou trois lieues au dessous d'Harnem sur le bras du Rhin, qui separe la riuere du VVaal de la pointe du Fort de Scheniq qui confine l'Isle de la Betaue, dans laquelle il pouuoit passer, ayant pris les logement cy-dessus: que c'estoit le moyen de contraindre les Hollandois de quitter le siege; & passer de là en l'Isle de Bommel. Les autres disoient, qu'il falloit assieger premiere-ment Douesbourg. Deuenter, & Zuithem, au lieu d'estre là les bras croisez & en veüe de l'ennemy, veu que le peu de gens qu'il y auoit dans icelles (particulierement dans Douesbourg) avec l'estonnement des Bourgeois, & le manque de munitions, les eussent fait rendre en peu de iours: que de cela dependoit la conseruation de ceste conquiste, & que le temps differé pour ce faire ne pouuoit estre que preiudiciable.

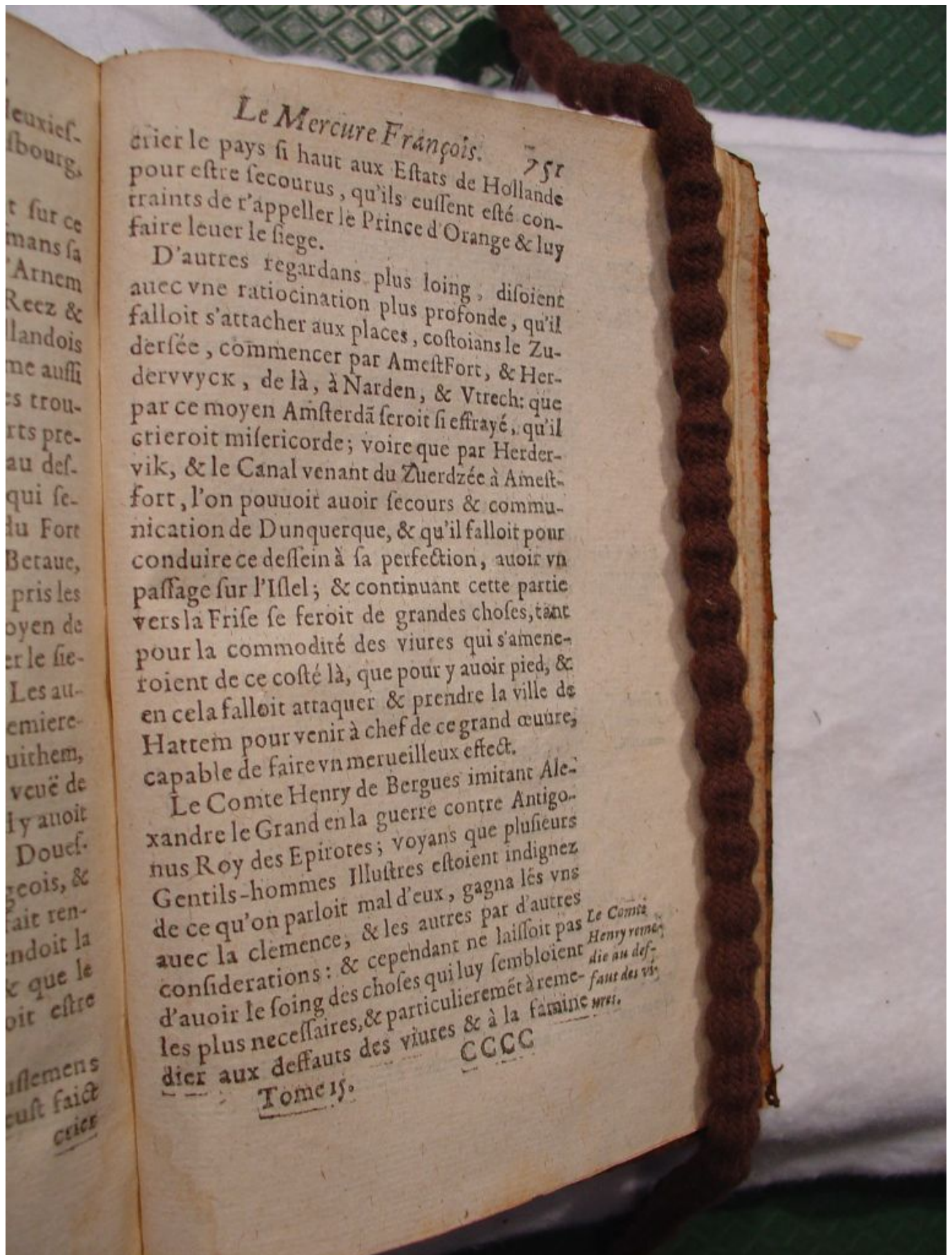
Plusieurs autres concludoient au bruslemens & s'accagemens, d'autant que cela eust faict
crier

crier
pour
train
faire
D'
avec
fallo
derf
derv
par
crie
vik,
fort
nica
con
pass
ver
pou
roi
en
Ha
cap
I
xa
nu
Ge
de
au
co
d'a
les
dic

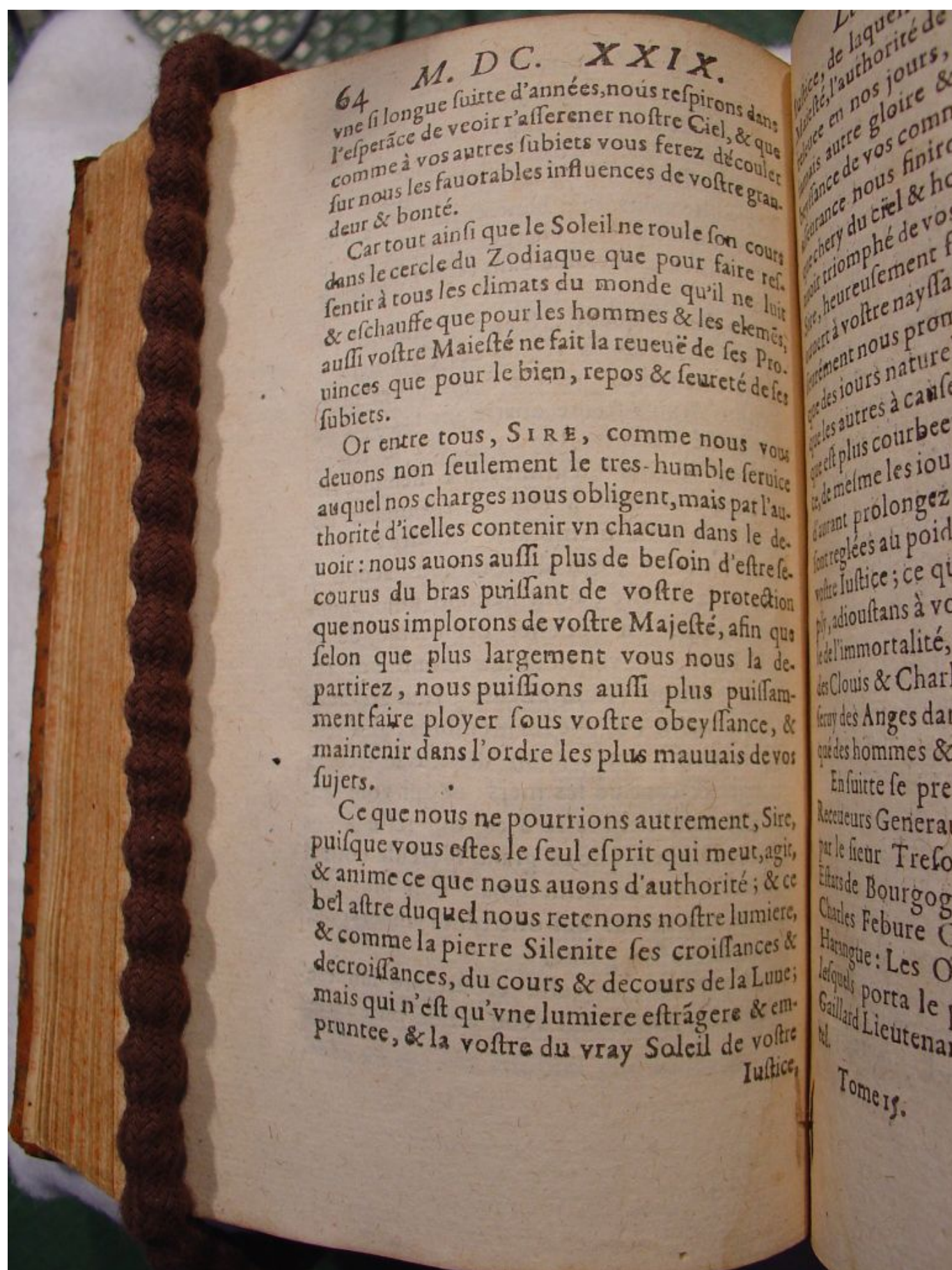
1629_063.jpg



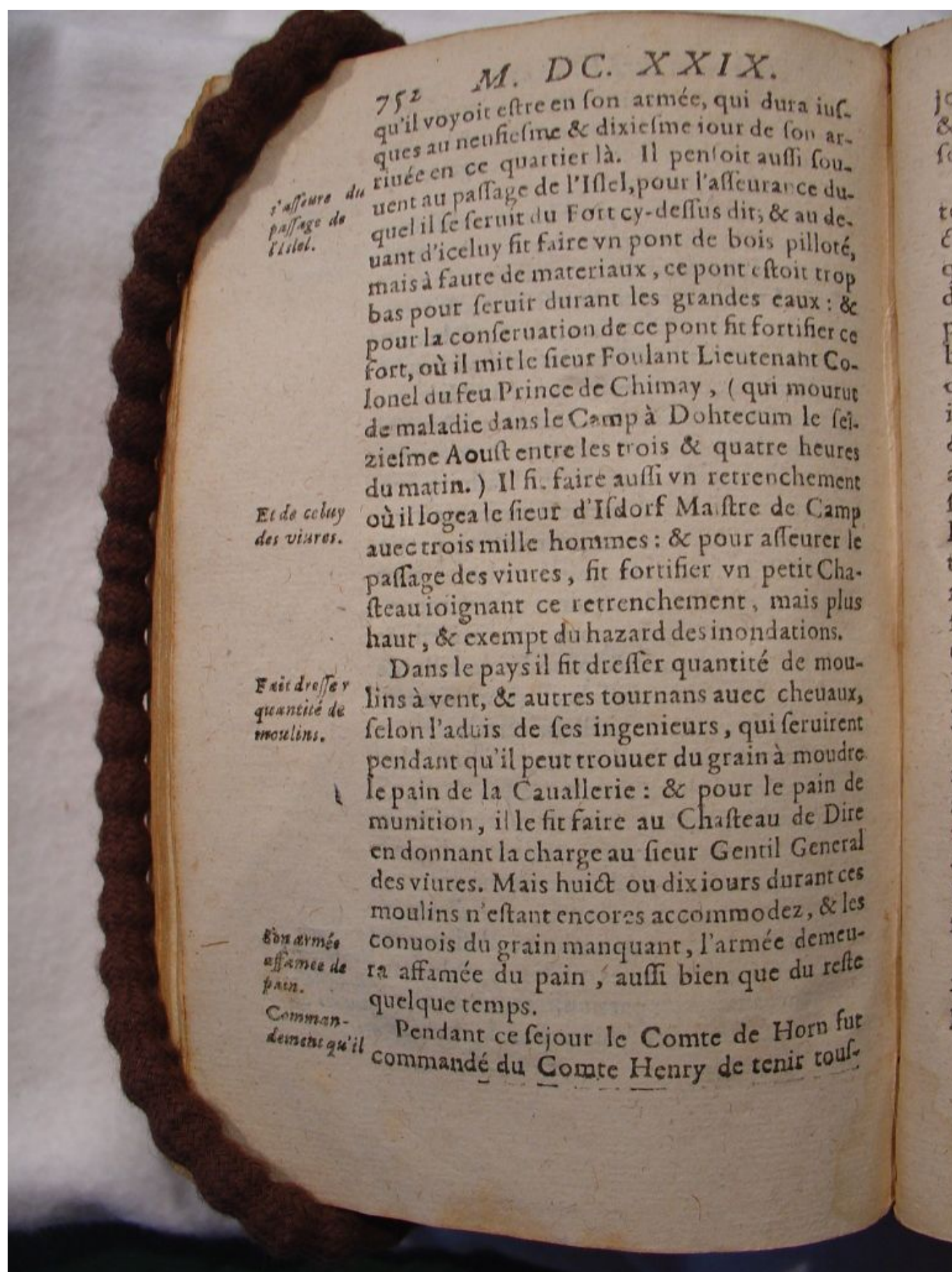
1629_751.jpg



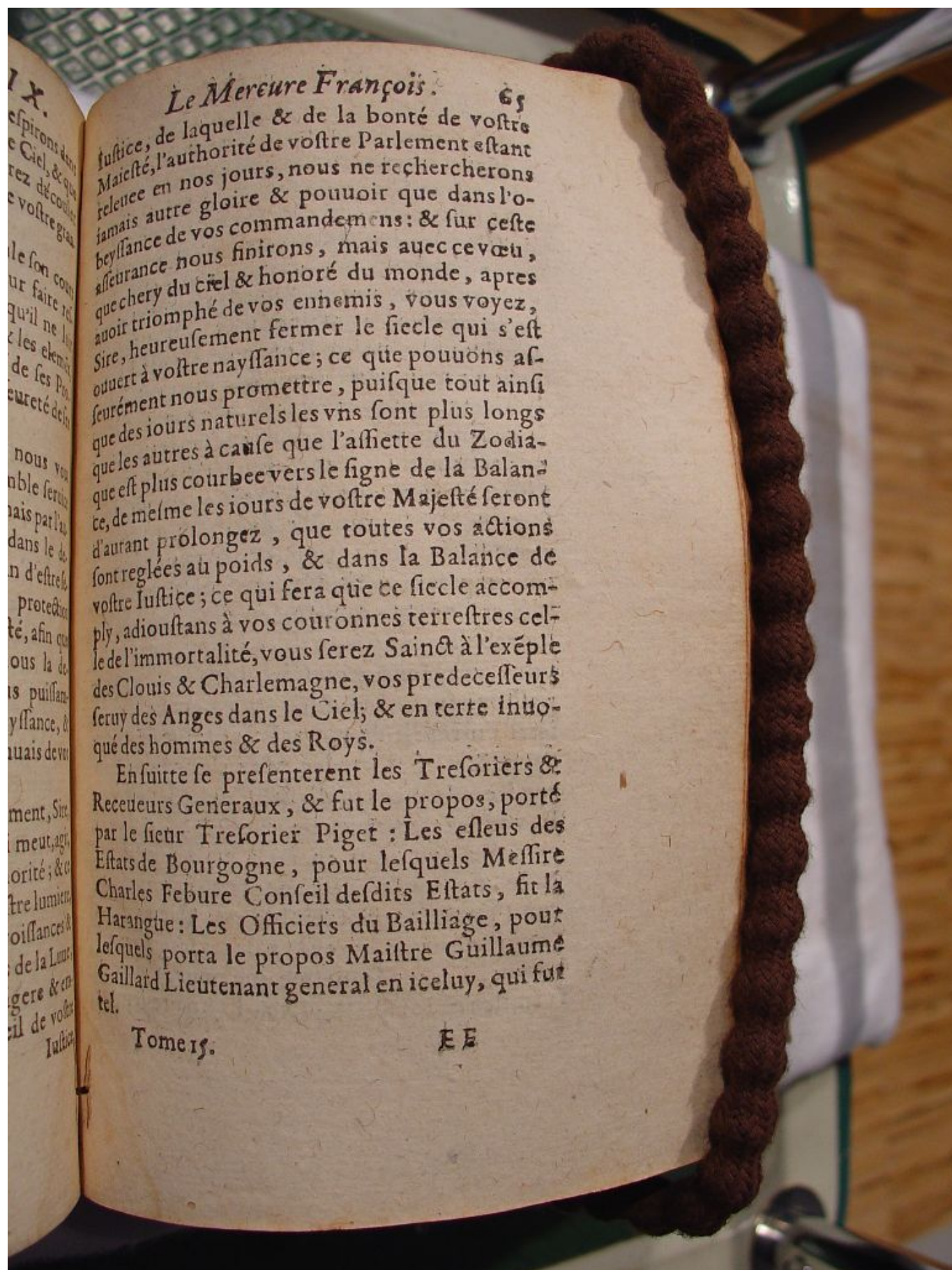
1629_064.jpg



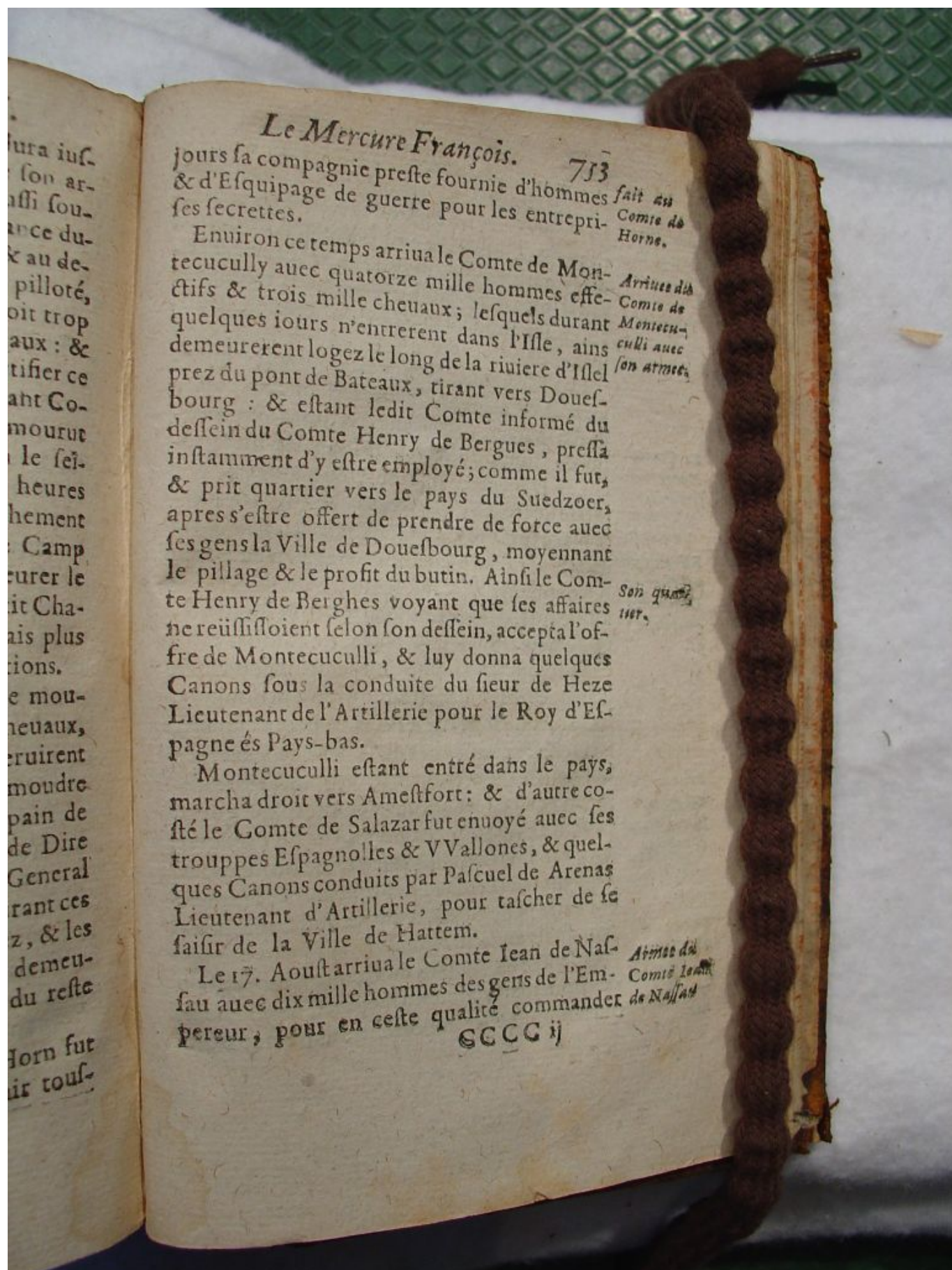
1629_752.jpg



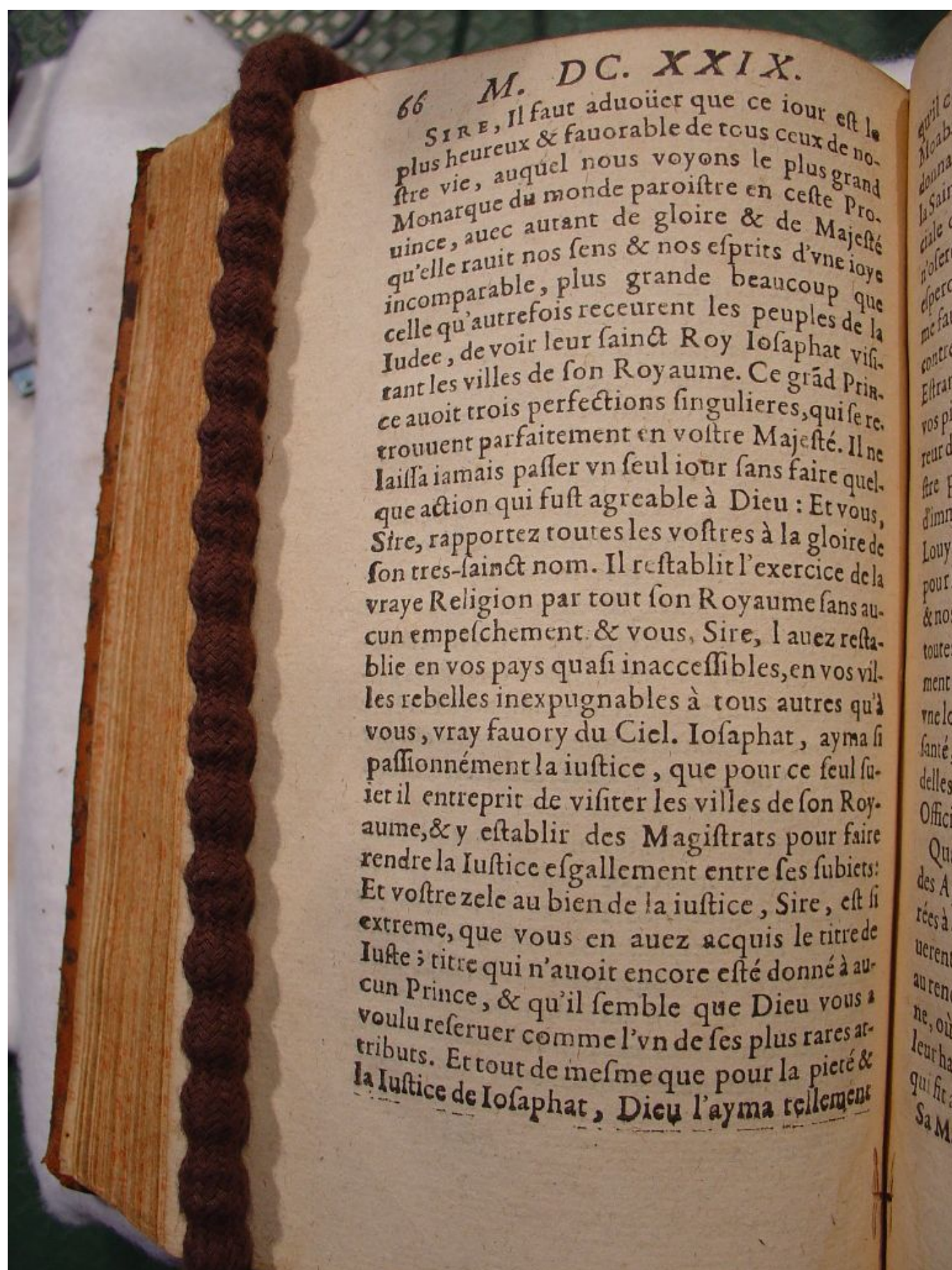
1629_065.jpg



1629_753.jpg



1629_066.jpg



66 M. DC. XXIX.
SIRE, Il faut aduoier que ce iour est le
plus heureux & fauorable de tous ceux de no-
stre vie, auquel nous voyons le plus grand
Monarque du monde paroistre en ceste Pro-
uince, avec autant de gloire & de Majesté
qu'elle rait nos sens & nos esprits d'une ioye
incomparable, plus grande beaucoup que
celle qu'autrefois receurent les peuples de la
Iudee, de voir leur saint Roy Iosaphat visi-
tant les villes de son Royaume. Ce grâd Prin-
ce auoit trois perfections singulieres, qui se re-
trouuent parfaitement en vostre Majesté. Il ne
laisa iamais passer vn seul iour sans faire quel-
que action qui fust agreable à Dieu : Et vous,
Sire, rapportez toutes les vostres à la gloire de
son tres-saint nom. Il reestablit l'exercice de la
vraye Religion par tout son Royaume sans au-
cun empeschement. & vous, Sire, l'avez resta-
blie en vos pays quasi inaccessibleles, en vos vil-
les rebelles inexpugnables à tous autres qu'à
vous, vray fauory du Ciel. Iosaphat, ayma si
passionnément la iustice, que pour ce seul su-
iet il entreprit de visiter les villes de son Roy-
aume, & y establis des Magistrats pour faire
rendre la Iustice esgallement entre ses subiets :
Et vostre zele au bien de la iustice, Sire, est si
extreme, que vous en avez acquis le titre de
Iuste : titre qui n'auoit encore esté donné à au-
cun Prince, & qu'il semble que Dieu vous a
voulu reseruer comme l'un de ses plus rares at-
tributs. Et tout de mesme que pour la pieté &
la Iustice de Iosaphat, Dieu l'ayma tellement

1629_754.jpg

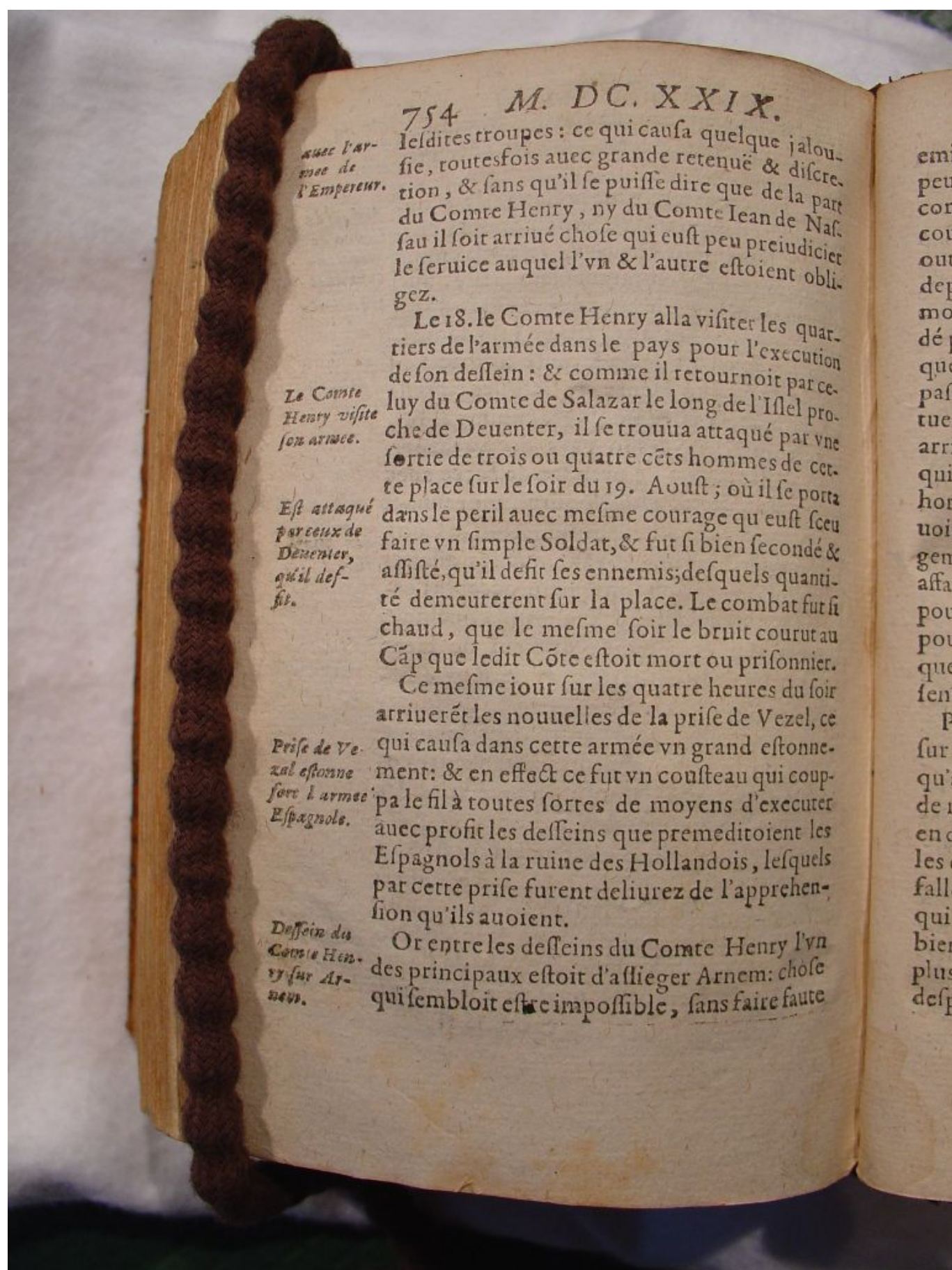


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan